



— GROUPE —
**SOCIALISTE ÉCOLOGISTE
RÉPUBLICAIN & CITOYEN**
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE
MEURTHE & MOSELLE

Nancy, le 25/09/2023

Motion de soutien à Ariane LAVRILLEUX

Pressions sur Ariane LAVRILLEUX : une atteinte inacceptable à la liberté de la presse

Ariane LAVRILLEUX, journaliste pour le média d'investigation Disclose, a été placée plus de 37 heures en garde à vue la semaine dernière. Elle est connue pour avoir notamment révélé, fin 2021, un possible détournement par l'Égypte d'une opération de renseignement française. À la suite de ces révélations, une enquête pour compromission du secret de la défense nationale et révélation d'informations pouvant conduire à identifier un agent protégé avait été ouverte.

Au moment où le Gouvernement s'apprête à lancer des états généraux de l'information le 3 octobre prochain, cette garde à vue et les indications selon lesquelles le secret des sources de la journaliste serait remis en cause par l'enquête sont profondément troublantes. En effet, la protection des sources constitue l'une des conditions majeures qui permet de garantir la liberté de la presse, comme l'indique la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Le traitement réservé à Ariane LAVRILLEUX s'inscrit dans un contexte de recul généralisé de la liberté de la presse en France : intimidations, représailles, convocations de journalistes, mainmise de l'extrême droite sur certains médias, comme l'illustre le rachat du Journal du Dimanche par Vincent BOLLORÉ malgré l'opposition de la quasi-totalité de sa rédaction...

Aussi, le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle :

- Apporte tout son soutien à la journaliste indépendante Ariane LAVRILLEUX ;
- Dénonce cette atteinte au secret des sources des journalistes ;
- Rappelle l'importance de la protection des sources des journalistes et de l'indépendance des rédactions comme un enjeu prioritaire des « états généraux de l'information » ;
- Attend de ces états généraux de l'information qu'ils réaffirment fermement cette pierre angulaire de la profession de journaliste ;
- Souhaite la constitutionnalisation de la liberté de la presse, du secret des sources et d'une presse indépendante.